

LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le renouvellement du quartier Marlioz

Des logements repensés, des espaces et équipements publics améliorés, des services de proximité étoffés... le projet de renouvellement de Marlioz à Aix-les-Bains va métamorphoser le quartier !

Publié le 22 février 2021

Dernière modification le 15 janvier 2025

Un quartier prioritaire

Classé d'"intérêt régional" par l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le quartier Marlioz fait l'objet d'un programme de renouvellement urbain depuis 2016, impliquant plusieurs partenaires :

- > l'OPAC (bailleur social),
- > la Ville d'Aix-les-Bains,
- > Grand Lac,
- > L'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine),
- > l'Europe (via le FEDER),
- > la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- > le Département de la Savoie,
- > Action Logement.

Objectif majeur du projet : améliorer le cadre et la qualité de vie dans ce quartier fortement marqué par les grandes constructions des années 50-60. L'investissement prévisionnel pour y parvenir s'élève à plus de 49,5 millions d'euros.



A votre écoute !

Une démarche de concertation est engagée depuis 2016 avec les habitants pour recueillir leurs attentes et besoins. C'est le Conseil Citoyen de Marlioz qui relaie les attentes et besoins exprimés auprès de Grand Lac et la Ville d'Aix-les-Bains. Le Conseil Citoyen participe aux instances de décision au même titre que les autres acteurs du projet.

Le conseil citoyen participe aux rentrées citoyennes

Dans le prolongement des comités interministériels à l'égalité et à la citoyenneté, le ministère de la Ville organise une « Rentrée citoyenne » pour promouvoir les valeurs de la République et mettre en valeur les habitants ainsi que les forces vives des quartiers populaires. Chaque année, les conseils citoyens se réunissent dans ce cadre pour échanger sur les actions mises en œuvre et partager leur expérience.

Un projet ambitieux

Les objectifs

- › Rééquilibrer l'offre de logement pour réintroduire de la mixité sociale.
- › Améliorer la qualité des logements et leur performance énergétique.
- › Renforcer l'attractivité du quartier grâce à un travail sur les espaces et équipements publics ainsi que sur les voies de circulation.
- › Restaurer le sentiment de sécurité des habitants.
- › Requalifier et compléter l'offre de services de proximité.

Les actions

- › **REALISEE** : réhabilitation de l'école (rénovation énergétique, mise en conformité au niveau de l'accessibilité, changement des accès).
- › **EN 2021** : réhabilitation des 5 immeubles L'Horizon, Le Coteau, La Colline, La Montagnette et Le Bel Air (rénovation énergétique, remise en état des halls d'entrée, création de balcons...).
- › **EN 2022** : démolition de la barre La Cité et de la halte-garderie.
- › **EN 2023** : construction de 180 logements.
- › **A VENIR** : installation de nouveaux équipements publics, commerciaux et de services.
- › **A VENIR** : réorganisation de l'espace public autour de la place basse et de la place haute.
- › **A VENIR** : réorganisation des voies de circulation.

Une question ? Rendez-vous à la Maison du projet

Que vous soyez habitant, commerçant ou tout simplement intéressé par le projet, la Maison du projet est le lieu où vous trouverez toutes les réponses à vos questions.

Vous souhaitez :

- › **en savoir plus sur le projet et rencontrer le chargé de médiation sociale et concertation**

Permanences Grand Lac

Lundi, mardi, jeudi, 9h30 - 12h45 et 17h45 - 19h

<https://grand-lac.fr/au-quotidien/amenagement-et-developpement-du-territoire/politique-de-la-ville/le-renouvellement-du-quartier-marlioz?>

Lundi, mardi, jeudi : 8h30 - 12h15 et 13h15 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h30

Téléphone : 06 72 94 26 79

➤ **rencontrer le médiateur du quartier**

Permanences Ville d'Aix-les-Bains les vendredis de 9h à 11h

Téléphone : 07 86 97 37 84

➤ **connaître vos droits en matière de relogement**

Permanences de l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement)

le 4e mercredi de chaque mois, 8h30 - 11h30, uniquement sur rendez-vous.

Téléphone : 04 79 69 90 20

➤ **exprimer vos attentes et vos besoins pour l'avenir du quartier**

Permanences du Conseil Citoyen

le 1er mercredi de chaque mois, 17h-18h

Mail : conseilcitoyenmarlioz@gmail.com



ALLER PLUS LOIN



SUR LE SITE

➤ Contrat de ville



SUR INTERNET

➤ Site internet d'Aix-les-Bains, projet de renouvellement urbain

(<https://www.aixlesbains.fr/Cadre-de-vie/Actualites-Cadre-de-Vie/Projet-de-renouvellement-urbain-de-Marlioz>)

➤ Site internet de L'ADIL73

(<http://www.adil73.org/>)

➤ Facebook du conseil citoyen de Marlioz

(<https://www.facebook.com/conseil.citoyen.d.e.marlioz>)

**GRAND
LAC**

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73400 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant au préalable votre consentement pour chacun de ces <https://grand-lac.fr/au-quotidien/amenagement-et-developpement-du-territoire/politique-de-la-ville/le-renouvellement-du-quartier-marlioz?>

